Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

N° 12
Série B

LAUSANNE

24 mars 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Le dessin à l'école primaire.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Rapport général sur l'Ecole et le Service militaire des instituteurs

d'après les conclusions votées par les Assemblées de sections en novembre 1916.

Cette question, déjà agitée lors de l'élaboration et de l'adoption de la loi militaire de 1907, a acquis, par le fait des différentes mobilisations de notre armée, un renouveau d'actualité, et méritait une étude nouvelle. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait figuré à l'ordre du jour des dernières conférences d'automne des sections de la S. P. V. ; M. le chef du Département en avait exprimé le désir. Les discussions nourries que ce sujet a provoquées et les nombreuses conclusions adoptées, montrent que cette question très complexe devrait attirer l'attention non seulement du corps enseignant, mais aussi des autorités scolaires et de tous ceux qui s'intéressent au développement moral et intellectuel de notre jeunesse des écoles. D'une façon générale, les instituteurs sont unanimes à déclarer que : jouissant des mêmes droits que leurs concitoyens, ils tiennent à remplir les mêmes devoirs. La défense de la patrie étant le premier de ces devoirs, les instituteurs ne veulent pas s'y dérober. Au contraire, ils ont montré, depuis l'entrée en vigeur de la nouvelle loi, beaucoup d'empressement, de joie même dans l'accomplissement de leur service militaire, qu'ils considèrent comme un honneur.

Malheureusement, l'école et le service militaire sont difficiles à concilier et, suivant que nous envisageons le service en temps de paix, le service en temps de guerre ou enfin le service de paix armée auquel les instituteurs-soldats sont appelés dans les circonstances actuelles, nous arrivons à des conclusions différentes que nous allons essayer d'exposer brièvement.

a) Service en temps de paix : Le tort causé à nos classes par le service en temps de paix, écoles de recrues ou cours de répétition est minime, presque nul.

Un mal plus grand provient de ce que nombre d'instituteurs acceptent et même cherchent à monter en grade. Il s'est produit, parmi les jeunes, une course aux galons, à laquelle l'Etat lui-même a dû mettre un terme. Quelques-uns, pendant deux années consécutives, passaient plus de temps à la caserne qu'à la tête de leur classe. Ce sont ceux-là qui, sacrifiant la bonne marche de leur école à l'obtention d'un nouveau grade, causent un préjudice considérable à l'école. Ils devraient d'eux-mêmes chercher à atténuer le mal en échelonnant leurs écoles d'instructions, de façon à ce qu'ils puissent tenir leur classe plus régulièrement, et qu'on n'entende plus dire parmi la population : « Notre régent est continuellement au service militaire, nous en sommes au neuvième remplaçant. »

D'autre part il est juste que l'instituteur, en sa qualité de citoyen puisse monter en grade. Dans bien des cas, c'est même son devoir. N'est-il pas spécialement qualifié pour cela?

Voilà ce qui se dégage de la lecture des rapports adressés par les différentes sections. De plus, considérant que l'époque anormale que nous traversons ne peut durer indéfiniment et que tout rentrera dans l'ordre prochainement, la majorité d'entre elles concluent par le maintien du statu quo. Avenches, cependant, voudrait voir revenir le temps où l'instituteur était libéré de tout service après son école de recrues.

b) Service actif de guerre : Lors de la mobilisation d'août 1914, aucun instituteur n'a manqué à l'appel de la patrie et tous ceux d'entre eux qui n'étaient pas touchés, pour une cause ou pour une autre, par cette levée générale, suivaient avec anxiété la marche des événements et étaient prêts à s'engager volontairement au signal du moindre danger. Au cas où notre pays aurait subi une invasion semblable à celle de la malheureuse Belgique, une pensée unique, laissant à l'arrière-plan tout autre préoccupation, s'imposait à tous les citoyens valides : voler au secours de la patrie, chasser l'envahisseur et conserver intacte notre indépendance déjà si chèrement acquise. Les instituteurs auraient fait leur devoir sans défaillance.

c) Paix armée : Mais la situation créée à notre pays par cette guerre effroyable tient à la fois de la paix, puisque nous avons conservé jusqu'ici notre neutralité, et de la guerre vu que d'un moment à l'autre nous pouvons être entraînés dans la grande tempête qui hurle au-delà de nos frontières. Depuis deux ans et demi, notre armée veille, prête à empêcher toute violation de notre territoire.

Jusqu'à aujourd'hui, les instituteurs ont été régulièrement appelés, à tous les services de relève, avec leurs unités respectives. Les classes ont été mainte et mainte fois désorganisées et, sans parler des frais énormes causés par le remplacement des instituteurs mobilisés, l'éducation de nos enfants souffre de cet état de choses instable. Aussi cette question se pose-t-elle :

La place de l'instituteur est-elle, pendant la période de crise que nous traversons, à la tête de sa classe ou à la frontière?

Les instituteurs ne pouvant choisir leur place, il leur est difficile de répondre à cette question ; ils ne peuvent émettre que des vœux. C'est à nos hautes autorités, tant civiles que militaires, de juger et de décider si l'instituteur doit continuer à servir sa patrie à la frontière ou dans sa classe. Voici les conclusions des

sections d'Avenches, de Sainte-Croix, de Moudon et d'Orbe, auxquelles se rallieraient très probablement toutes les autres sections de la S. P. V. :

1° L'instituteur, pendant la crise que notre pays traverse, est plus utile à la patrie à la tête de sa classe qu'au service militaire.

2° Il doit être dispensé de tout ou partie des services de relève.

L. G.

*** **Cours de gymnastique. Echallens.** — Ainsi que l'*Educateur* l'a annoncé, le Département de l'Instruction publique fait donner actuellement aux instituteurs de tous les districts un cours de gymnastique. Ne pouvant rendre compte de tous ces cours, forcément pareils, nous publions avec plaisir le compte rendu de l'un d'eux que nous adresse un correspondant :

Le 1er et le 2 mars dernier, les instituteurs de notre district étaient réunis dans la grande salle du château d'Echallens, pour y recevoir le cours de gymnastique que le Département de l'Instruction publique fait donner actuellement dans le canton. Dirigé par M. G. Reisser, secrétaire du dit Département, ce cours a été suivi par 31 participants.

Il s'agissait plus particulièrement d'étudier les programmes des degrés inférieur et intermédiaire et de s'assimiler les matières contenues à ce sujet dans le nouveau manuel fédéral. Chacun a rivalisé de zèle et d'entrain pendant ces deux journées. Sans aucune perte de temps, les exercices se sont succédé : marches, courses, préliminaires, exercices aux engins, jeux, ont été exécutés avec la même juvénile ardeur, et tous se sont appliqués à n'être point trop maladroits. Si les éphèbes ont montré que leurs biceps et leurs jarrets sont doués de la plus enviable souplesse, leurs collègues plus âgés ont fait preuve d'élasticité aussi. Tout joyeux d'être redevenus des écoliers, les instituteurs ont prouvé que, sachant commander, ils savaient aussi obéir.

Et ce furent pour eux deux agréables et intéressantes journées. M. Reisser réussit à captiver complètement ses grands élèves, qui garderont de sa courtoisie, de son amabilité, de sa science en matière de gymnastique, le plus durable et le plus reconnaissant souvenir.

Les instituteurs ont quitté la spacieuse et superbe salle de gymnastique d'Echallens, si bien pourvue de tous les engins modernes nécessaires, avec des sentiments de regrets et d'envie. Chacun d'eux eût voulu pouvoir la transporter dans son modeste village pour y faire évoluer sa troupe d'écoliers ; mais c'était là un irréalisable rêve !

A l'issue de la dernière séance, la Municipalité d'Echallens, dont la bienveillance envers le corps enseignant est très connue, s'est fait un plaisir d'offrir une collation aux instituteurs. Cette délicate attention a été la fort bienvenue. Les Commissions scolaires de la localité voulurent bien honorer la réunion de leur présence. M. Clerc, syndic, et M. Gindraux, pasteur, eurent à l'adresse du professeur, ainsi que des participants au cours, d'affectueuses et encourageantes paroles. M. Gesseney, président de district, remercia les autorités d'Echallens pour l'hospitalité accordée. Il dit aussi à M. Reisser, le dévoué maître, la reconnaissance de tous ses collègues. M. Jaquerod, major de table, voulut que les remerciements des instituteurs montassent jusqu'au Chef du Département de

l'Instruction publique, M. Chuard, dont la profonde bonté envers le corps enseignant ne s'est jamais démentie.

Une partie familière, très animée, succéda à la partie officielle. Des morceaux entraînants, dirigés avec compétence par M. Pache, maître secondaire à Echallens, répandirent la gaîté dans tous les cœurs.

Ainsi se termina pour nous le cours de gymnastique de mars 1917. Et l'on va se mettre à l'œuvre, c'est-à-dire pratiquer les excellentes leçons reçues, afin de préparer à notre patrie de saines et robustes générations d'écoliers!

E. A.

† **Le Dr A. Combe.** — Le 16 mars est décédé à Lausanne le Dr A. Combe, professeur ordinaire à l'Université et ancien médecin des écoles de la ville. Les journaux quotidiens ont fait ressortir ce qu'il fut comme homme, comme praticien, comme savant, comme écrivain et comme professeur à l'Université de Lausanne, dont il était une des gloires. Nous avons le devoir de rappeler ici le rôle de tout premier rôle qu'il a su donner à l'hygiène scolaire dans l'économie publique; ce fut la première cause de la grande notoriété que, jeune encore, il s'était acquise.

Il avait succédé, en 1887, comme médecin des écoles, au Dr Joël, de Lausanne, de bienfaisante mémoire lui aussi. Il remplit ces fonctions avec une compétence, un dévouement admirable jusqu'à fin 1900. Comme médecin des écoles, il prit l'initiative d'utiles réformes, utilisées ailleurs, et de plusieurs enquêtes intéressantes, dont il consigna les résultats dans des rapports remarqués. Ces rapports figurent dans la liste que nous donnons ci-après de ses ouvrages se rapportant directement ou indirectement à l'hygiène scolaire :

La Myopie à l'école (1890); *Résumé d'hygiène scolaire* (1893); *L'Hygiène scolaire en Suisse* (1893); *Les déviations de la colonne vertebrale* (1901); *La Nervosité de l'enfant* (1903); *L'Alcoolisme chez l'enfant* (1906). Et plus récemment: *Hygiène de l'Enfance; Hygiène scolaire; Cours d'hygiène générale à l'usage de l'enseignement secondaire,* donné à l'Ecole supérieure communale des Jeunes filles de Lausanne.

Par la portée que le Dr Combe assignait à l'hygiène chez l'enfant, à l'école tout particulièrement, il a été plus qu'un grand docteur, il a été un éducateur au vrai sens du mot. Il voyait dans la santé physique de l'enfant la base de sa santé morale, et dans toutes deux la garantie la plus sûre de l'avenir de la nation. Son livre sur la *Nervosité de l'enfant* renferme sur ce point des remarques qui trouveraient leur place dans les meilleurs traités de pédagogie. La douceur et l'énergie lui paraissaient à juste titre les qualités nécessaires à quiconque, et à n'importe quel titre, s'intéresse à l'enfance. La bonne science était, pour lui, inséparable du cœur.

Dans l'œuvre du Dr Combe s'affirme une fois de plus l'union étroite qui peut exister entre cet humble médecin des intelligences qu'est l'instituteur et ceux qui doivent être ses meilleurs conseillers, quand les qualités du cœur s'allient chez eux à la science la plus complète.

CHRONIQUE JURASSIENNE

*** **Synode du district de Moutier.** — Il s'est réuni le 5 mars à Moutier, sous la présidence de M. O. Sautebin, instituteur à Reconvilier.

M. Jules Rollier, maître secondaire à Reconvilier, a présenté un travail intéressant sur les méthodes de travail de la pédagogie expérimentale. M. Rollier a suivi un cours de vacance à l'Institut Rousseau à Genève,

Comme exemple, il a cité le problème de la mesure de l'intelligence, et il s'est étendu sur les tests de Binet et Simon, qu'on trouvera dans l'ouvrage intéressant de Mlle Descœudres, *L'éducation des anormaux.*

M. Rollier a donné un aperçu historique des développements de la pédagogie expérimentale dans les principaux pays, et il n'a pas ménagé les éloges à l'Institut Rousseau et à ses deux protagonistes, MM. le Dr Claparède et Pierre Bovet.

M. James Juillerat, professeur de musique à Porrentruy, a présenté les vieux airs et les vieilles chansons recueillis et publiés par la Société jurassienne d'Emulation.

Après avoir caractérisé nos vieilles chansons jurassiennes, patoises et françaises, M. Juillerat en a fait chanter un joli choix par un gentil garçon de Porrentruy, M. Fernand Riche, qui a mis tout son cœur et toute sa vaillance dans son exécution sympathique et agréable. Des applaudissements répétés ont salué les productions les plus empoignantes, comme *Yèt bïn l'bonjour, mam'zelle Suzon* ou *Dainse, dainse, tiu gayou.*

Le comité de district a été renouvelé. Il se compose de M. Sosthènes Moppin, instituteur à l'école primaire supérieure de Courrendlin comme président, avec MM. Balsiger, Bregnard, Hublard et Mlle Grandjean, comme collaborateurs.

M. Fernand Jabas, instituteur à l'école primaire supérieure de Court, et Mlle Marthe Guéniat, maîtresse secondaire à Moutier, sont délégués à l'assemblée de la Société des instituteurs bernois. H. Gobat.

*** **Allocations pour cherté de la vie dans le XIe arrondissement d'inspection.** *Belprahon :* 50 fr. d'augmentation tous les quatre ans, jusqu'à concurrence de 300 fr. *Bévilard :* 150 fr. à chacune des classes I, II et III ; 100 fr. à la classe IV et 50 fr. à la maîtresse d'ouvrages. *Champoz :* Pour 1916 et 1917, 150 fr. à l'instituteur ; 15 fr. à la maîtresse de couture. L'indemnité de logement a été augmentée de 100 fr. *Châtelat et Fornet-dessous :* Pour 1916, 50 fr. à l'instituteur et 20 fr. à la maîtresse d'ouvrages. *Châtillon :* Pour 1916 et 1917, 85 fr, à l'instituteur ; 50 fr. à l'institutrice; 25 fr. à la maîtresse d'ouvrages. *Courchapoix :* Augmentation du traitement de l'école complémentaire 100 fr. ; 50 fr. à l'institutrice. *Courrendlin :* Pour 1916, 100 fr. pour chacun des dix instituteurs et institutrices et 20 fr. par enfant. *Court :* Allocation temporaire annuelle de 150 fr. à chaque instituteur et de 120 fr. à chaque institutrice. *Crémines :* 100 fr. à l'instituteur, 80 fr. à l'institutrice et 30 fr. à la maîtresse d'ouvrages, cela jusqu'à la fin de la guerre. *Elay:* Pour 1916, 50 fr. à l'instituteur. *Eschert :* Institutrice 120 fr. et instituteur 100 fr., pendant la durée de la guerre. *Grandval :* 70 fr. à chacun des maîtres, plus 25 fr. par enfant, dès le 1er octobre 1916. Le traitement de l'école complémentaire a été augmenté de 160 fr. *Loveresse :* 50 fr. à chaque membre du corps enseignant. *Malleray :* Pour

1916, 150 fr. à classes I et II ; 100 fr. à classes III, IV et V ; *Mervelier :* 50 fr. au maître et 50 fr. à la maîtresse. *Perrefitte:* 25 fr. à l'instituteur et 25 fr. à l'institutrice. *Pontenet :* 100 fr. à l'instituteur. *Reconvilier :* Augmenter de 130 fr. l'indemnité de logement et la porter à 480 fr. En outre, 25 fr. aux fonctionnaires célibataires ou mariés sans enfant, 55 fr. à un maître qui a deux enfants et 100 fr. à un collègue qui a quatre enfants. Toutes ces augmentations à partir du 1er juillet 1916. *Roches :* 100 fr. à l'institutrice ; le traitement de la maîtresse d'ouvrages est porté à 150 fr. *Rossemaison :* 50 fr. au maître pendant la durée de la guerre. *Saicourt et Fuet :* 50 fr. à l'instituteur et à l'institutrice. *Saules :* 4 augmentations de 100 fr., après trois, six, neuf et douze ans de service dans la commune ; 200 fr. par an pour cherté de la vie. *La Scheulte :* 100 fr. à l'instituteur et 20 fr. à la maîtresse d'ouvrages, pour 1916 et 1917. *Sorvilier :* 50 fr. par an à l'instituteur ; l'indemnité de logement de l'institutrice est porté à 25 fr. par mois. *Souboz :* 120 fr. par an à l'instituteur. *Tavannes :* Augmentation de 65 fr. pour cherté de la vie, de 100 fr. pour indemnité de logement (500 fr.), de 35 fr. pour l'indemnité de bois (150 fr.). *Vellerat :* 50 fr. à l'institutrice. *Courroux :* 150 fr. à chaque membre du corps enseignant et 25 fr. par enfant ; 30 fr. à chaque maîtresse de couture, pour la durée de la guerre. *Courtetelle :* 100 fr. pour chaque maître ou maîtresse primaire et 25 fr. par enfant ; 50 fr. à la maîtresse d'ouvrages. *Delémont :* Jusqu'à 2500 fr. de traitement, 75 fr. pour célibataire ; 150 fr. par ménage et 30 fr. par enfant. De 2501 à 3200 fr., 60 fr. pour célibataire ; 120 fr. par ménage et 30 fr. par enfant. De 3201 fr. à 4000 fr., 30 fr. par enfant ; 100 fr. aux célibataires soutiens de famille. *Develier :* 50 fr. au maître et à la maîtresse, 25 fr. aux maîtresses d'ouvrages. *Ederswiler :* 100 fr. à l'instituteur, pour 1916 et 1917. *Montsevelier :* 100 fr. à chacun des deux fonctionnaires. *Roggenbourg :* 60 fr. à l'instituteur. *Saulcy :* 150 fr. à l'instituteur dont la femme est institutrice. *Soulce :* Augmentation du traitement, 100 fr. et 30 fr. pour chaque classe d'ouvrages. *Undervelier :* 200 fr. à l'instituteur. *Vernes et Envelier :* 50 fr. à chacun des trois fonctionnaires, aussi longtemps que les denrées seront aux prix actuels ou plus élevés. *Vicques :* Petites augmentations sur les indemnités payées pour le terrain et le bois (25 fr., 70 fr., 55 fr.). *Duggingen :* 150 fr. à l'instituteur pour un temps indéterminé. *Liesberg :* Les traitements ont été améliorés de 150 fr. *Neuzlingen :* 100 fr. à l'instituteur. *Bassecourt :* 125 fr. à chaque instituteur et 100 fr. à chaque institutrice pour 1916 et 1917. *Moutier :* 150 fr. à chaque fonctionnaire et 25 fr. par enfant pour 1916.

H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

L'Indépendance intellectuelle de la Suisse, par MM. Paul Seippel, E. Zürcher, F. de Quervain, L. Ragaz, 109 pages in-8°. — Editeurs : Art. Institut Orell Füssli, Zürich. Fr. 2.

Sous ce titre la maison Orell Füssli à Zurich publie une édition en langue française d'une brochure dans laquelle ont été réunis d'abord des rapports présentés à la première *Assemblée nationale des universitaires suisses* par MM. les professeurs P. Seippel, L. Ragaz, E. Zürcher, et F. de Quervain sur la question brûlante et vitale de la défense de l'indépendance intellectuelle de la Suisse et de la lutte contre les influences étrangères qui la menacent.

A la suite du discours de M. Ragaz, on a réimprimé les mémorables articles dans lesquels, répondant à ses contradicteurs, il a précisé et développé sa pensée en dénonçant avec une clairvoyance et un courage dignes de tout éloge l'emprise exercée par l'Allemagne impériale sur la Suisse alémanique. Il était bon que ces pages fussent réunies sous une forme accessible à tous, car elles sont peut-être ce qui a été écrit en Suisse de plus fort, de plus vrai et de plus élevé depuis le début de la guerre.

La question d'Egypte, par Mohamed Fahmy. Edité par le Comité de la jeunesse égyptienne. Jeheber, Genève. Fr. 1.

Cette brochure est un violent réquisitoire contre l'occupation anglaise de l'Egypte. Elle a été écrite avant la guerre. Il est peu loyal de publier maintenant des appréciations anglaises et françaises antérieures à 1914 et hostiles à la politique anglaise. Que diraient les mêmes correspondants, après les complaisances, pour ne pas dire plus, du Comité de la Jeunesse égyptienne, pour le Grand-Turc et ses alliés dans les derniers événements ? La question n'est plus de savoir si l'Egypte sera anglaise ou indépendante, mais si elle sera turque, c'est-à-dire allemande, ou anglaise. On peut le déplorer au point de vue du principe des nationalités, mais on ne peut nier l'évidence.

Vevey-Clarens-Montreux, carte-relief du prof. Dr Becker. Orell Füssli, Zurich. Fr. 2.

Cette carte, établie sur la base des cartes du Bureau topographique fédéral, est une véritable œuvre d'art. Elle donne à la contrée classique qu'elle représente, un relief magnifique, sans rien perdre de sa précision. La lumière y vient de haut et de droite, de sorte qu'on obtient un éclairage qui correspond à la lumière matinale naturelle.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

La route.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

I. Lorsque nous désirons nous rendre à la ville la plus proche (Lausanne), distante de 10 kilomètres de notre village, nous avons à notre disposition plusieurs moyens de *transport*. Tantôt nous prenons le *train* qui dessert notre *région*, tantôt nous nous servons d'une *voiture*, et tantôt, enfin, nous accomplissons le trajet à *pied*. Dans ce dernier cas, nous prenons des chemins et des sentiers ombragés, qui s'écartent souvent de la grande route. La *course* devient une ravissante promenade, loin de la poussière et du bruit, toujours si désagréable aux *piétons*.

Le voyage en chemin de fer s'accomplit en quarante-cinq minutes. A l'aide d'une voiture, nous mettons une heure pour aller de notre village au *chef-lieu*. Enfin, lorsque nous cheminons *pédestrement*, le long des chemins verts aux *contours* nombreux, la *distance* n'est parcourue qu'en deux heures et demie.

II. Je suis allé tout dernièrement à la ville avec papa qui se rendait au

marché. A six heures du matin, je me suis perché sur le char, aux côtés de mon père, et nous sommes partis, lui tenant les rênes, moi faisant claquer le fouet pour activer l'ardeur de notre cheval.

Et, tandis que Coco *galope* aux *descentes*, *tire* péniblement aux *montées*, ou *trotte* allégrement aux endroits où la route est bien *horizontale*, voilà que je regarde défiler le long ruban blanchâtre de la route. Elle s'étend interminablement, au milieu des champs et des prairies, tantôt *droite*, tantôt *sinueuse*, semblable à un cours d'eau serpentant dans la campagne. Comme la rivière, la route est parfois bordée d'*arbres* et de *haies*. Près des villages, elle est limitée par les *murs* des jardins et des vignes.

III. De hauts *poteaux télégraphiques*, *téléphoniques*, ainsi que ceux qui apportent la *force* et la *lumière électriques* dans nos villages, enserrent la route de leurs *réseaux* de *fils métalliques*.

Le plus souvent, la route est bordée de *fossés*, qui emmènent au loin l'eau des pluies et rendent la *chaussée* plus *praticable*. Le long des *talus*, on place des *barrières* ou des *boute-roues*. Parfois la route franchit un *pont* jeté sur un cours d'eau ; la voiture roule alors avec un bruit sourd. D'autres chemins croisent le nôtre et forment des *carrefours*. Des poteaux *indicateurs*, aux couleurs cantonales, portent des *écriteaux* qui indiquent aux voyageurs les noms des villes, des villages voisins et les distances évaluées en kilomètres.

IV. La route a une largeur d'environ huit mètres. Elle est parfois *boueuse* durant les mauvais jours et couverte de *poussière* pendant les chaleurs de l'été. Cependant, elle est l'objet de nombreux soins ; le *cantonnier* y travaille presque continuellement.

Dans la belle saison, la route est *joyeuse* et *animée*. Des *cycles*, des *automobiles*, des *voitures innombrables* la parcourent en tous sens. On y voit aussi quantité de paisibles piétons, ceux qui ne redoutent pas trop une circulation *intense*. Mais en hiver, la route est souvent *morne* et *déserte*. Lorsque la neige la recouvre, on y fait passer un large *traineau* en forme de *triangle*, qui *fraie* un passage vers le milieu du chemin et repousse la neige sur les bords.

Il a été procédé dernièrement, aux environs de notre village, à la *réfection* de la route. J'ai pu constater que ce travail a exigé beaucoup de temps, et surtout de *matériaux*, *pierres*, *gravier*, etc. Combien j'ai admiré le *courage* et la *persévérance* des ouvriers qui ont accompli ce pénible labeur. J'ai pensé alors que nous étions plus heureux que nos *aïeux*, qui devaient péniblement accomplir leurs déplacements à travers des campagnes pauvres, mal cultivées, sur des chemins *défoncés*, parsemés d'*ornières traîtresses* et *profondes*.

Les chemins d'aujourd'hui sont larges et nets. Ainsi doit être notre vie !

Dictées.

I. Nous pouvons nous rendre à la ville en train, en voiture ou à pied. La course en chemin de fer est la plus rapide ; elle dure quarante-cinq minutes. Il faut une heure environ pour aller de notre village à la ville en voiture. Quand le temps est beau, nous allons à pied ; cette jolie promenade s'accomplit en deux heures.

II. J'aime beaucoup voyager en voiture. Papa me prend quelquefois sur son

char lorsqu'il se rend au marché de la ville. Papa tient les rênes dans ses mains et conduit le cheval. Moi, je fais claquer le fouet. Coco galope aux descentes, tire lentement aux montées et trotte si la route est horizontale.

III. Une très belle route relie notre village aux localités voisines. Elle est large de huit mètres. Elle est élevée en son milieu et un peu abaissée sur ses bords, pour faciliter l'écoulement des eaux. La route est poussiéreuse en été et couverte de neige en hiver. Le voyer et le cantonnier veillent au bon entretien de la route.

IV. Je remarque beaucoup de choses sur les bords de la route. On y voit des rigoles, des poteaux télégraphiques, des poteaux indicateurs aux carrefours, des boute-roues et des signaux aux endroits dangereux. Durant la belle saison, la route est animée et joyeuse ; en hiver, elle est monotone et déserte.

C. Allaz-Allaz.

RÉDACTION

Lettre à un soldat.

Vous écrivez à votre frère qui fait son école militaire à Bière. En lui donnant des nouvelles de la famille, vous lui annoncez l'envoi d'une somme de deux francs que vous avez économisée à son intention, et vous dites pourquoi vous lui donnez cet argent. Vous terminez en exprimant l'espoir de le voir bientôt aux vacances de Pâques.

Sujet traité.

Moudon, le 24 mars 1917.

Mon cher Antoine,

Bonjour, mon grand frère! Comment vas-tu? Très bien, naturellement, car un brave soldat ne doit pas aller autrement. De notre côté, nous sommes de nouveau en bonne santé ; papa s'est débarrassé de son rhume, maman a congédié la grippe, et moi, j'ai fait arracher ma dent malade. J'espère que tu vas célébrer dignement ces bonnes nouvelles. Pour cela je t'engage à te faire servir un modeste souper au premier soir de libre.

Tu te dis, sans doute, que le conseil est facile à donner, mais difficile à suivre. La haute paye que t'alloue le gouvernement ne te permet guère de faire de folles prodigalités. Pour surmonter tous les obstacles, je t'envoie deux francs que j'ai gagnés en rendant quelques services à la vieille Nanon, notre voisine.

J'espère que tu pourras venir nous faire visite le jour de Pâques et que j'aurai alors le plaisir d'admirer ton bel uniforme d'artilleur.

Papa et maman me disent de t'envoyer de bien gros baisers; j'y joins ceux de ton petit frère bien dévoué.

Jaques Baudat.

Lettre à une amie.

Vous écrivez à l'une de vos amies qui vient d'être admise à l'école normale pour la féliciter de son succès et lui dire que vous tâcherez de suivre son exemple.

Sujet traité.

Grandvaux, le 24 mars 1917.

Ma chère amie,

Enfin le voilà passé ce jour si impatiemment et si anxieusement attendu, et c'est de la joie qu'il t'a apportée. Tu es admise à l'école normale. Combien

je suis heureuse et fière en même temps ! J'aurais voulu être auprès de toi pour jouir de ton bonheur, de celui de tes parents, qui sont récompensés de leurs sacrifices et seront désormais tranquilles sur ton sort, qui se trouve assuré. Tu as obtenu la juste récompense de tes laborieux et persévérants efforts. Il me semble que je voudrais crier à tous : « Cette jeune lauréate est mon amie, elle vient de franchir une passe des plus difficiles ! » Combien envient ton sort ! Cet heureux résultat est pour moi un sérieux encouragement. Je ne vais plus avoir qu'un désir et qu'un espoir : te rejoindre à l'école normale. Je puiserai dans cet espoir une force pour t'imiter, pour être comme toi d'une application toujours soutenue. Maintenant que je ne t'aurai plus auprès de moi, tu m'écriras parfois, n'est-ce pas ? car je compte beaucoup sur tes conseils pour m'aider et me fortifier dans mes résolutions.

Ton amie, heureuse de ton bonheur. JULIETTE.

COMPTABILITÉ

N° 15. Compte d'un fermier avec son propriétaire.

Le fermier Mathurin loue, de M. Jérôme, une propriété de 16, 3 ha. au prix de fr. 1,20 l'are. Il doit payer en outre fr. 105 par année pour la location d'une cave, et fr. 18 par mois pour celle d'un bâtiment voisin de la ferme. Mathurin a fourni à M. Jérôme pendant toute l'année 2 ½ l. de lait par jour à fr. 0,24 le litre et 10 ½ kg. de pain par semaine à fr. 0,51 le kg. Il lui a livré en outre 7 ¾ q. de pommes de terre à fr. 12 le q.; 212 l. de vin blanc à fr. 65 l'hl.; 13,8 kg. de beurre à fr. 4,25; 9,7 kg. de viande de porc à fr. 1,80 le ½ kg. et 276 œufs à fr. 2,20 la douzaine. Mathurin a loué à M. Jérôme pendant le mois de juillet un cheval à raison de fr. 4,50 par jour. Etablissez le compte du fermier en y faisant figurer l'int. au 4 ¾ % d'une somme de fr. 2400, qu'il doit à son maître.

Compte d'un fermier avec son propriétaire pour 1916.

COMPTE DE MATHURIN	Doit	Avoir
Location de 16,3 ha. de terrain à fr. 1,20 l'a.	1956 —	
» d'une cave,	105 —	
» d'un bâtiment, fr. 18 par mois	216 —	
Fourni pendant l'année, 366 × 2,5 l. =		
915 l. de lait, à fr. 0,24,		219 60
» 10,5 × 52 = 546 kg. de pain, à fr. 0,51,		278 46
» 7 ¾ q. de pommes de terre, à fr. 12 le q.		93 —
» 212 l. de vin blanc, à fr. 65 l'hl.		137 80
» 12,8 kg. de beurre à fr. 4,25,		58 65
» 9,7 kg. de porc à fr. 1,80 le ½ kg.		34 92
» 276 œufs à fr. 2,20 la douz.		50 60
Loué 1 cheval 31 jours, à fr. 4,50,		139 50
Intérêts de fr. 2400 au 4 ¾ %,	114 —	
Pour solde, Mathurin redoit		1378 47
F. MEYER. Sommes égales	2391 —	2391 —

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 3. L'aquarium et le développement de la grenouille.

L'étude des *métamorphoses* de la grenouille ne peut pas mieux se faire que dans un aquarium préparé en classe, par le maître.

C'est le printemps; les grenouilles se réveillent de leur *sommeil hibernant*, le moment du *frai* de ces intéressants *Batraciens* est venu.

Un *bocal à conserves*, en verre incolore, servira à la préparation d'un *aquarium*. Faites apporter, par des élèves, du sable bien lavé, de lac ou de rivière, dont vous mettrez dans le bocal une couche de cinq à huit centimètres et quelques *plantes aquatiques*, telles que la *mousse fontinale* (fontinalis) fixée aux cailloux des ruisseaux. Ces petits cailloux pourront être apportés avec leur parure de mousses encore adhérentes. Placez, cailloux et mousses, sur le sable, dans le bocal que vous remplirez *d'eau claire*. Les tiges s'élèvent et flottent en divergeant dans l'eau, tandis que les crampons (fausses racines) restent attachés aux cailloux déposés sur le sable, dans l'aquarium.

Vos élèves auront aussi trouvé dans les ruisseaux l'*élodée*, plante originaire du Canada, aux feuilles verticillées, laquelle, *bouturée* dans le sable du bocal, repoussera très vite. Les *myriophyllies* aux mille feuilles verticillées, découpées en barbes de plumes, les *potamogetons*, si abondants dans nos lacs, feront aussi très bien dans le bocal. Toutes ces plantes se bouturent facilement [1]. Elles seront des agents précieux pour la préparation de l'oxigène en décomposant le gaz carbonique provenant de la respiration des animaux aquatiques.

Les *œufs de grenouilles*, qu'un élève aura pêchés au moyen d'un rateau, dans un marais ou un ruisseau, seront apportés en un *amas gélatineux* baignant dans l'eau d'un récipient quelconque, puis introduits, au nombre d'une centaine, dans l'eau de l'aquarium que vous avez posé sur une table, vers une fenêtre, exposée au soleil.

Faites observer les points noirs au milieu des globes gélatineux des œufs. Ce sont les *embryons*. Bientôt, les points se transformeront en germes allongés, en forme de croissants. Si la température est douce, le développement est rapide, et vous pourrez montrer, à vos élèves, les mouvements de l'embryon, à l'intérieur de l'œuf transparent. Quelques heures encore, et, dans chaque globe gélatineux, la petite bête aura percé l'enveloppe qui l'emprisonnait et le *têtard* sera libéré. Epuisé par cet effort, il reste plusieurs heures sans bouger, mais il continue à manger la gélatine qui constituait sa prison. Les bons yeux de nos élèves leur permettront de constater l'existence des *branchies externes*, lesquelles forment une paire de moustaches à la tête du petit animal, qui, bientôt, se mettra à nager au moyen de sa jolie queue frétillante.

Profitez de l'occasion pour observer l'absence de nageoires et corriger l'erreur trop répandue que les poissons avancent au moyen de leurs nageoires et se dirigent avec leur queue. Le têtard, avec sa *queue propulsive*, comme celle du poisson, démontre avec évidence que la queue de ces animaux sert à la propulsion à la façon de la *godille* d'un bateau.

Ne donnez pas de pain à manger à vos petits hôtes aquatiques, ils périraient.

[1] Il est évident qu'une seule espèce de plantes aquatiques peut suffire.

Ils trouvent dans les plantes ce qui leur faut comme nourriture. Variez leur ordinaire avec quelques feuilles mortes. Quand ils auront quelques jours d'existence, vous pourrez ajouter, comme pâture, un ou deux tronçons de vers de terre. D'abord herbivores, les têtards deviennent carnivores, en prenant de l'âge.

Prenez garde que le soleil n'échauffe pas trop l'eau de l'aquarium qui doit rester à une température voisine de 15 à 18°. Faites observer, quand le soleil éclairera vivement le bocal, les chapelets de petites *bulles d'oxigène* qui se dégagent des plantes. Pas n'est besoin, par conséquent, de changer l'eau de l'aquarium. Elle se purifie au soleil. Le gaz carbonique (CO^2) provenant, comme on le sait, de la respiration des têtards, est décomposé, sous l'influence de la lumière, par la *chlorophylle* (*verte feuille*) des plantes, en *charbon* (C) retenu par celle-ci et en *oxigène* (O^2) qui se dissout dans l'eau et permet constamment la vie animale aquatique. Vous avez ainsi la démonstration en petit, de la merveilleuse harmonie de la nature : les animaux et les végétaux vivent en *symbiose* (vie ensemble) en s'aidant mutuellement.

Si vous surveillez chaque jour, votre petit monde aquatique, vos élèves auront le plaisir de voir pousser les *pattes postérieures*, puis les *pattes antérieures*, des têtards dont la queue diminue et s'atrophie ; plus tard, de mignonnes petites grenouilles sortiront leur museau du liquide, pour venir respirer l'air atmosphérique. Les branchies ont disparu, les poumons se sont développés. La vie aérienne de la grenouille commence. La métamorphose est terminée.

Il sera temps alors de remplacer les têtards par de petits poissons ou des insectes aquatiques.

Dr P. J. R.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE[1]. (Suite.)

Les prairies.

A. *Les prairies naturelles.*

a) Constater que ces prairies renferment des plantes variées :

1° des graminées, : pâturins, dactyle, ray-grass, flouve, fétuque, houlque, etc. ;

2° des légumineuses : trèfle blanc, trèfle violet, minette, etc. ;

3° des plantes diverses — variables avec le terrain — qui parfois réalisent de véritables parterres de fleurs : renoncule, sauge, marguerite, etc.

b) Faire un petit herbier de ces plantes.

c) Arracher une touffe d'herbe dans une prairie, et constater qu'elle est formée d'un grand nombre de plantes dont les racines et les tiges souterraines sont entrelacées. Remarquer que la plupart de ces plantes — des graminées — ont des racines courtes (fasciculées), ce qui explique que les prairies naturelles s'accommodent d'une terre peu profonde, mais exigent que le sol soit humide ou puisse être irrigué.

d) Peser une petite botte d'herbe, la faire sécher, déterminer la perte de poids subie, puis calculer le poids de foin sec qui correspond à un kilogramme d'herbe fraîche.

[1] Voir l'*Educateur*, N° 4.

e) Observer les divers travaux d'entretien des prairies ; remarquer que la récolte du foin se fait quelque temps après la floraison, c'est-à-dire au moment où les plantes ont accumulé le maximum de réserves alimentaires dans les tiges, les feuilles et les jeunes fruits.

B. *Les prairies artificielles.*

a) Observer des champs de luzerne, de trèfle, de sainfoin. Remarquer que ces plantes se ressemblent beaucoup : ce sont des légumineuses (racine pivotante, portant des « nodosités » bactériennes, feuilles composées, fleurs papilionacées).

b) Remarquer que, par suite de la disposition de leurs racines, ces plantes exigent un sol profond, et ne craignent guère la sécheresse (contrairement à celles des prairies naturelles).

c) Remarquer aussi que ces plantes n'exigent pas d'engrais azoté, parce que les bactéries de leurs « nodosités » fixent l'azote atmosphérique du sol.

d) Visiter une prairie envahie par la cuscute. Examiner l'organisation du parasite, et se rendre compte des moyens qu'on emploie pour le combattre ou l'éviter. Comparer des graines de luzerne ordinaire et des graines décuscutées.

e) Faire — au printemps — dans une prairie artificielle, l'expérience de Franklin. (*Ceci a été plâtré.*)

P. Chauvet.

(A suivre.)

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Degré inférieur.

La souris.

Grand émoi ce matin dans la classe !... Le petit André, toujours à l'affût de nouvelles choses, a apporté une jolie petite souris dans une trappe, et chacun veut voir la prisonnière qui s'effarouche et qui voudrait pouvoir fuir.

— Enfants, dit la maîtresse, regardez bien cette petite souris, puis vous essayerez de la dessiner.

Voyez comme elle est gracieuse !... tantôt allongée ou accroupie, tantôt grimpant contre les barreaux ou faisant mine de dormir.

Cela paraît bien difficile à dessiner, une souris ! Cependant, si nous essayions d'abord de la modeler en terre glaise, nous pourrions peut-être la dessiner plus facilement.

Commençons par modeler le corps et la tête, en faisant une boule bien ronde que l'on transformera ensuite en lui donnant la forme d'un œuf allongé. Remarquez bien, cependant, que si le dos est arrondi un peu comme un œuf, il n'en est pas de même pour le dessous du corps qui forme une ligne presque droite ; il faut donc aplatir notre œuf sur la table.

Que manque-t-il encore ? — Les oreilles, les yeux, les pattes et la queue.

Eh bien, pour les oreilles qui sont très minces, prenez deux petits morceaux de terre très aplatis, vous ferez avec le crayon deux petits trous pour les yeux, vous indiquerez également les pattes avec le crayon, et pour la queue nous prendrons ces petits bouts de ficelle que j'ai préparés, à moins que l'on ne place notre

petite souris sur un fond de terre. Encore deux ou trois retouches et nos petits modeleurs auront exécuté une œuvre durable, donnant, beaucoup plus qu'un dessin, l'impression de la réalité.

Dessin.

Essayons maintenant de dessiner notre souris ou plutôt nos souris, car nous en ferons plusieurs ; courant vers la gauche, puis courant vers la droite (orientation).

Nous commencerons d'abord par la ligne droite allant du bout du nez à la queue ; puis la ligne du dos, en faisant bien attention à la partie la plus saillante du corps qui est environ aux trois quarts de sa longueur. Après nous essayerons de dessiner la souris vue de face, fig. 4, ou encore endormie, fig. 5.

Composition décorative.

Comme vous connaissez bien la souris, pour l'avoir dessinée dans nombre de positions, nous allons essayer de faire une petite composition décorative. Vous savez qu'on a apporté la petite souris dans une trappe ; mais vous ne vous doutez pas des hésitations de cette souris devant ce piège tentateur, à cause des bonnes choses qu'il paraissait renfermer, mais... la gourmandise a été plus forte que la prudence et la petite souris a été prise.

Essayons donc de dessiner notre souris passant avec hésitation devant la trappe ; le moment est bien choisi, profitons-en !...

Nous répéterons le motif deux, trois ou quatre fois, voilà ce qu'on appelle un arrangement décoratif. — Dans le but de varier ces recherches décoratives, la

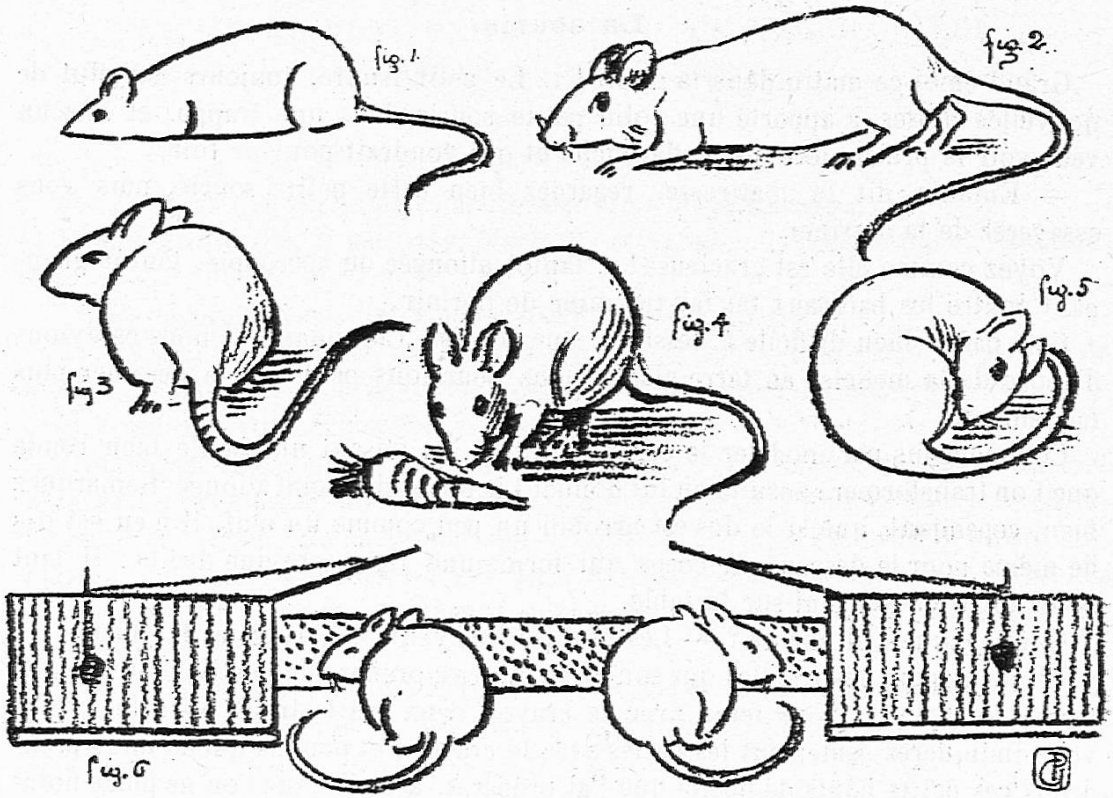

maîtresse pourra faire découper un certain nombre de souris dans du papier, afin d'intéresser directement les élèves aux combinaisons les plus diverses.

Dessin libre, illustration.

Lire dans *Mon second livre :* «Souris en promenade» et faire illustrer par les enfants la scène qui leur paraît la plus caractéristique.

Degré intermédiaire et degré supérieur.

La perce-neige.

Cette jolie fleur peut s'interpréter de deux façons différentes: par le dessin au pinceau, voir *Guide méthodique*, pl. II, et par le dessin. Chaque élève doit avoir son modèle.

Pour bien connaître la plante, il faut, autant que possible, la dessiner dans différentes positions, particulièrement la fleur: de profil, fig. 1; de face, fig. 2.

Si l'on fait le dessin sur du papier de couleur, on se servira de gouache pour peindre la fleur; sur du papier blanc, un fond gris-bleu, très peu accentué, suffira.

Composition : décors d'un triangle, fig. 3; composition d'une bordure, fig. 4.

Il est toujours préférable de laisser le plus d'initiative possible aux élèves pour la composition des motifs décoratifs. Les croquis du maître ne doivent être que de simples indications, montrant le parti que l'on peut tirer d'un motif. Cependant, les connaissances artistiques des élèves ne pouvant être très complètes, surtout au degré intermédiaire, il peut être très utile de faire exécuter la même composition par tous les élèves, en laissant à chacun un peu de liberté dans le choix des couleurs.

La pervenche.

Cette fleur, beaucoup plus répandue que la perce-neige, est connue de chacun. Très différente de cette dernière, elle est peut-être un peu plus difficile à dessiner à cause de sa fleur en forme d'hélice. Comme pour la perce-neige, les élèves feront de nombreux croquis de la plante.

Composition décorative : un encadrement. La fleur, vue de face, après avoir subi une simplification dans la forme de ses pétales, sera reportée un nombre indéterminé de fois, suivant l'importance de l'encadrement. Le motif étant isolé, c'est-à-dire n'ayant aucun point d'attache sur les bords, ne subira pas de modification à l'angle de la bordure; voir, pour comparaison, *Guide méthodique*, pl. 29, la bordure de liserons, et pl. 32, la bordure de sorbier.

La fig. 6 est une application de l'alternance de feuilles et de fleurs; elle pourrait être modifiée soit par la répétition des feuilles seulement, soit en plaçant, dans le système de l'alternance, la fleur de face.

Couleurs : Pour la bordure, fig. 5, teinter le fond en gris-bleu; les fleurs en bleu violacé et les listels de même couleur, mais un peu moins foncés.

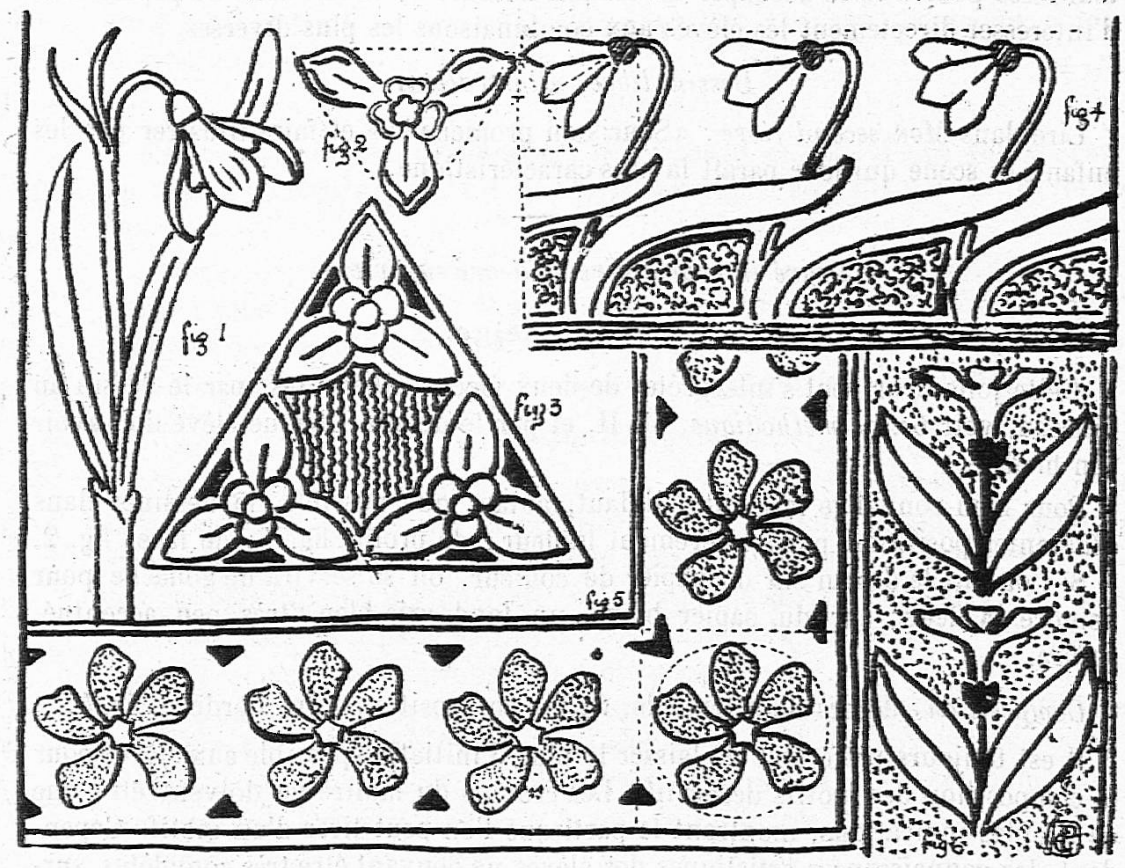

Pour la bordure, fig. 6, peindre les feuilles en brun, les fleurs en bleu et faire des pointillés en brun clair ou en bleu clair sur le fond. — Ces pointillés peuvent très bien se faire avec le crayon de couleur.

On peut aussi faire ressortir les motifs en clair sur un fond foncé, mais c'est toujours plus difficile. Le plus simple est alors, si les motifs sont petits, de passer la teinte foncée sur tout le dessin, puis de repeindre ensuite les motifs en mélangeant de la gouache aux couleurs choisies ; la gouache, couleur épaisse, ayant pour propriété de permettre la superposition de tons très différents.

G. Payer.

P.-S. — Très heureux de pouvoir collaborer, plus régulièrement qu'auparavant, à l'*Educateur*, j'ai l'intention de m'occuper alternativement de dessin d'après nature, de la composition décorative, de la perspective et du dessin géométrique.

Désirant vivement que ces modestes conseils puissent être utiles au plus grand nombre possible, je traiterai volontiers les leçons qui pourraient m'être demandées.

G. P.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

Edition J.-H. JEHEBER, Genève

25, Rue du Marché, 25

Viennent de paraître

O. S. MARDEN

La JOIE de VIVRE

ou

Comment découvrir le secret du bonheur

Un volume in-12, broché fr. 3.50, relié fr. 5.

*** Ce nouveau volume de l'auteur américain est écrit avec le même entrain, s'inspire de la même confiance de la vie, s'appuie sur la même abondance de faits recueillis dans les milieux les plus divers, et produit sur le lecteur le même effet tonique, on y prend un vrai bain d'électricité, dont on sort tout ragaillardi et prêt à abattre une masse énorme de besogne. Il est vibrant de courage, de force de vie. Il fait du bien, il montre la direction à suivre et donne d'excellents conseils, clairs, simples, pratiques. Et ceux qui le liraient avec le désir de les appliquer à leur vie, avanceraient promptement du côté d'une vie utile, d'un bonheur plus certain.

DU MÊME AUTEUR :

LE SUCCÈS par la VOLONTÉ, broché 3.50 ; relié 5.—
LES MIRACLES de la PENSÉE, broché 3.50 ; relié 5.—

YVONNE PITROIS

LES FEMMES de la GRANDE GUERRE, broché 3.50

GUSTAVE DUPIN

La GUERRE INFERNALE. A la mémoire de mon fils, tué par les hommes, j'ai écrit ce livre, et je le dédie à tous mes pauvres frères d'Europe, broché 3.50.

D. ALCOCK

EL-DORADO, 3me édition, avec 8 illustrations hors texte de *Frans Masereel* broché 2,50 ; relié toile 3.50.

M. TABARIÉ

FLOSSETTE, 8me édition, broché 2.50 ; relié toile 3.50.

EN SOUSCRIPTION : 4 volumes à 3.50

TOLSTOÏ LÉON, Journal intime des 15 dernières années de sa vie, 1895-1910, avec nombreuses notes rédigées par son ami et biographe *Paul Birnkoff*. Le tome I paraîtra sous peu.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON **MODÈLE**

COSTUMES

sur mesure et confectionnés

coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE

10 % au comptant aux instituteurs de la S.V.P.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

PHOTOGRAPHIE

LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR

CH LES MESSAZ

TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

ARGENT

gagné facilement par la vente de notre nouveau produit de **très grande consommation**.

A familles honnêtes et solvables nous accorderons de longs crédits pendant la guerre.

Pas besoin d'avance d'argent. F 20522 X

Ecrire en joignant cette annonce à case **4174**, poste Eaux-Vives, **Genève**.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

UNE BONNE FORTUNE

2 Conférences de M. P. SEIPPEL

OPINIONS SUISSES

VÉRITÉS HELVÉTIQUES

par

Paul SEIPPEL

Prix spécial pour les LECTEURS et AMIS de *l'Educateur* **0.30**

Prix en librairie 0.80

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer, franc de port ..... exemplaire de

Paul Seippel, VÉRITÉS HELVÉTIQUES

au prix réduit de 0,30. *Ci-joint: 0,30 en timbres-poste*

Signature : .....

Adresse exacte : .....

Détacher ce bulletin et l'envoyer sous enveloppe affranchie, à la
Gérance de l'EDUCATEUR, LAUSANNE

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIIme ANNÉE. — No 13. LAUSANNE — 31 mars 1917

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIES·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Ecole cantonale de commerce, Lausanne

Ecole d'administration (Postes) et de Chemins de fer.

Classes spéciales pour jeunes filles.

Ouverture de l'année scolaire 1917-1918, **lundi 16 avril.**

Examen d'admission : à 8 h. du matin.

Age d'entrée en 1re année : 14 ans ; dans la **classe spéciale de sténo-dactylographie :** 16 ans.

Les élèves porteurs du certificat d'études primaires supérieures sont admis en 2e année, à condition de se mettre au niveau des élèves promus de 1re année. Ne sont admis dans la classe spéciale de sténo-dactylographie que les élèves possédant le certificat d'études secondaires ou des connaissances équivalentes.

Inscriptions et renseignements à la **Direction de l'Ecole,** Maupas 46, sous Beaulieu, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'Ecole des Sciences de l'Education

(INSTITUT J.-J. ROUSSEAU)

prépare : des **Directrices de Jardins d'enfants** (Maisons des petits), des **Agents de la protection de l'enfance,** des **Assistants de laboratoires pédagogiques,** des **Directeurs d'écoles,** etc.

Principaux enseignements : Psychologie de l'enfant, Psychologie et Pédagogie des anormaux, Pédagogie expérimentale, Education des petits, Didactique, Education morale, etc.

Le semestre d'été s'ouvrira le 10 avril.

Demander le programme au Directeur, Taconnerie 5, GENÈVE.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le Conseil d'Etat a nommé :

1° Dans sa séance du 16 mars 1917 :

M. Maurice **Paschoud,** docteur ès sciences de la Sorbonne, en qualité de maître de mathématiques au Collège scientifique.

2° Dans sa séance du 24 mars 1917 :

Mlle Colette **Secretan,** licenciée ès lettres, en qualité de maîtresse secondaire au Collège de Morges.

Chancellerie d'Etat.

ÉCOLES PRIMAIRES

Les Cullayes. — La place de maîtresse de l'école semi-enfantine est au concours.

Fonctions légales :

Traitement : fr. 800.— par an, plus logement, jardin et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 5 avril 1917, à 6 heures du soir.

St-Prex. — La place de maîtresse de l'école enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitement : fr. 800.— par an, plus logement et indemnité de jardin.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 5 avril 1917, à 6 heures du soir.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens des Brevets spéciaux.

Ces examens auront lieu à Lausanne, à partir du 1er avril 1917. Ils porteront cette année sur **l'anglais, la comptabilité, le dessin artistique, le dessin technique, la musique vocale, la calligraphie, l'économie domestique et hygiène, la sténo-dactylographie, et l'enseignement ménager.**

Adresser les inscriptions, pour l'examen du brevet d'enseignement ménager avant le 25 mars, pour les autres examens, avant le 15 avril, au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire.

Joindre à la demande un **curriculum vitae,** un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. 30799L

Papier d'étain

5 à 6 fr. le kilo.

(Papier d'argent)

Papier d'aluminium, fr. 1.50. — Est toujours acheteur.

J. GOLDBERG, Zurich, Mutterstrasse, 25

Indiquer la quantité. OFc. 4861 Z.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

Les cent Chefs-d'œuvre qu'il faut lire

Les Chefs-d'œuvre de l'Antiquité et des Littératures Etrangères

Une très belle part a été réservée par la Collection des *Cent chefs-d'œuvre* aux littératures anciennes étrangères. Les plus célèbres œuvres françaises qui figurent dans cette élégante collection ont été déjà annoncées à cette même place dans les derniers Nos de *l'Educateur*, mais il reste à énumérer quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des littératures étrangères, remarquablement bien choisis parmi ceux qui doivent être connus de tous. Ces petits livres sont tout indiqués pour les lectures à faire en classe, des citations à retrouver rapidement, des comparaisons à faire avec les chefs-d'œuvre français inspirés par le génie antique ou étranger :

Homère : Les batailles de l'Iliade (No 74).

Sophocle : Œdipe roi. Antigone (No 83).

Euripide : Iphigénie en Aulide. Electre (No 94).

Aristophane : Les Oiseaux, Plutus (No 79).

Epictète et Marc Aurèle : Le Manuel du Stoïcien No 92).

Virgile : Les Bucoliques et les Géorgiques (No 71).

Shakespeare : Roméo et Juliette. (No 9) — Le Roi Lear (No 18) — Macbeth (No 58) — Hamlet (No 62) — Le Marchand de Venise (No 64) — Othello (No 75) — Le Songe d'une nuit d'été (No 88).

Swift : Voyages de Gulliver (No 69).

Schiller : Guillaumme Tell (No 52) — Jeanne d'Arc (No 85).

Goethe : Les souffrances du Jeune Werther (No 73).

Dante : La Divine Comédie. L'Enfer (No 99). — Etc.

Avis important. — La liste des cent chefs-d'œuvre sera adressée à tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous en faire la demande.

Un exemplaire spécimen sera envoyé à l'examen à tout membre de l'enseignement qui en exprimerait le désir ; et pour ceux qui adopteraient un de ces ouvrages dans leur classe, leur exemplaire personnel leur sera remis gratuitement. — (Les Nos 26, 28 et 32 sont en cours de réimpression.)